

PRESTATIONS ET HONORAIRES 2024

PRESTATIONS PROPOSEES

HONORAIRES TTC

GERANCE :

Gestion courante	7.20% TTC / mois
Garantie du paiement loyers impayés / détériorations*	2.50% TTC / mois
Option Garantie vacance locative* (Uniquement si garantie loyers impayés souscrite)	1.80% TTC / mois
Prise en charge d'un dossier	Néant
Clôture d'un dossier	Néant
Etat préparatoire à la déclaration des revenus fonciers*	40.00 € TTC / an
Assurance propriétaire non occupant (PNO)* :	
- Appartement	57.00 € TTC / an
- Maison	101.00 € TTC / an
- Garage	23.50 € TTC / an

*Prestations optionnelles

Part propriétaire : loyer mensuel hors charges	X 100%
Entremise propriétaire :	20.00 € TTC
Part locataire : loyer mensuel hors charges	X 100%
Dans la limite des 11€ / m ² Selon la loi ALUR du 24 mars 2014	
Visite, constitution du dossier, rédaction du bail : 8€/m ² de surface habitable	
Etablissement de l'état des lieux : 3€/m ² de surface habitable maxi	
Avenant au bail à la demande du locataire	150.00 € TTC
Subrogation d'un bail commercial	250.00 € TTC

SYNDIC :

Honoraires par lots principaux annuellement 150 à 250€ TTC

Minimum de 1000.00€ HT pour les copropriétés de moins de 5 lots

(Devis et contrat de syndic sur demande, selon configuration, équipements collectifs, personnel de l'immeuble, etc...)

